

le 5 février 2021

Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Secrétaire général,
Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous convier à une réunion en ligne portant sur l'adaptation des Parlements en temps de pandémie.

La situation sanitaire actuelle ne nous ayant pas permis à ce stade de nous retrouver physiquement, cette réunion, qui aura lieu le 25 février 2021 sur la plateforme zoom, nous permettra d'avoir enfin le plaisir d'échanger sur un sujet qui préoccupe nos institutions depuis maintenant une année. À cette occasion, nous vous proposons d'aborder, à travers deux thématiques, tant l'adaptation matérielle des Parlements que l'adaptation de l'exercice de leurs missions constitutionnelles en cette période de crise. Pour plus d'information, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ordre du jour joint au présent courrier.

Afin de faciliter la participation de tous, quels que soient les fuseaux horaires sur lesquels nous nous trouvons, deux séances identiques seront organisées le même jour.

La première séance se tiendra de 10h à 12h (heure d'Europe centrale). L'interprétariat y sera proposé en anglais, en arabe et en français. Cette séance devrait, sous réserve de confirmation, être modérée par M. Najib EL KHADI, Secrétaire général de la Chambre des représentants du Maroc.

La seconde séance se tiendra de 15h à 17h (heure d'Europe centrale), et l'interprétariat y sera proposé en anglais et en espagnol. Cette séance sera modérée par M. José Pedro MONTERO, Secrétaire général du Sénat de l'Uruguay.

Dans un premier temps, il vous sera proposé de présenter en deux ou trois minutes les principales mesures mises en place par votre Parlement sur la première thématique. Après ce premier tour de parole, le modérateur animera le débat avant de conclure la première thématique. Puis, il sera procédé de la même façon pour aborder la seconde thématique. Nous espérons ainsi réunir les conditions d'un débat à la fois structuré et enrichissant.

Pour permettre un débat le plus dynamique possible, le nombre de participants sera restreint. Par conséquent, nous vous invitons à vous inscrire, avant le lundi 22 février, à une seule de ces séances, sur le formulaire disponible en suivant le lien suivant : <https://zoom.us/meeting/register/tJckduGvqDlqEtAKVpy4xELtCjVdFwhJaVw>. Vous recevrez alors toutes les informations vous permettant de vous connecter à l'évènement le 25 février.

Dans l'espoir que vous receviez avec enthousiasme cette proposition, nous vous saluons bien cordialement,



Philippe SCHWAB
Président de l'ASGP



Martin CHUNGONG
Secrétaire général de l'UIP